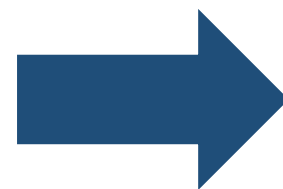


COVID 19 SORTIE DE CRISE - Mode d'Emploi



LA CPME VOUS ACCOMPAGNE

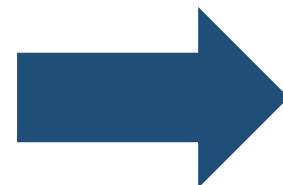
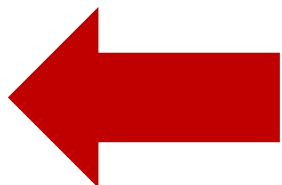
COVID 19 SORTIE DE CRISE - Mode d'Emploi

Nous avons recensé toutes les possibilités d'aide et de soutien pour les entreprises afin de leur permettre de redémarrer et de survivre à cette crise sans précédent.

Néanmoins, l'agilité et l'innovation donneront aux entrepreneurs la possibilité d'assurer la pérennité de leur société

Attention!

Les informations évoluent pratiquement quotidiennement
Vérifiez régulièrement ce document



Envoyez-nous un email en cliquant sur le bouton ci-dessus
Nous vous recontacterons dans les 48h00
Nous garantissons une totale confidentialité





Aides Non remboursables



Le dispositif exceptionnel adapté
en fonction des activités et
négociable au cas par cas



Le CPSTI
Caisse de protection sociale des
indépendants
Aide jusqu'à 1 250 €



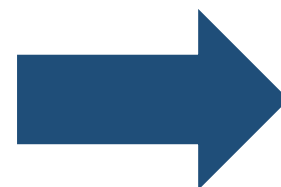
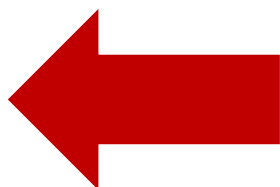
Fonds de solidarité DDFIP
Volet 1 - jusqu'à 1.500€
Elargissement des règles d'obtention



Fonds de solidarité DDFIP
Volet 2 - Jusqu'à 10.000€



Le Département soutient le
monde économique





Aides Non remboursables



Prise en charge des
Cotisations Retraite
complémentaires pour les
libéraux jusqu'à 1.392 €



Subvention jusqu'à 50%
des investissements des
équipements de protection



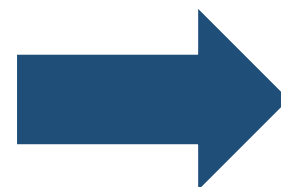
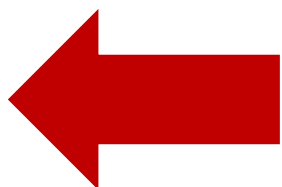
Subventions aux entreprises
Françaises exportatrices
4 mesures exceptionnelles pour
les PME et ETI



Aide exceptionnelle pour les
salariés et les dirigeants
salariés
jusqu'à 1.500 €



Plan de soutien aux
entreprises du tourisme et
de l'événement sportif et
culturel





Aides remboursables



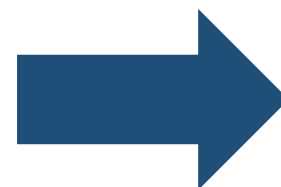
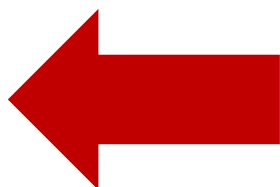
Prêt garanti par l'Etat (PGE)
Jusqu'à 3 mois de CA
ou 2 ans de masse salariale



Prêt REBOND
De 10.000 à 300.000 €



PM'UP
Une nouvelle aide pour PME/TPE
reconverties dans la production de
bien ou services sanitaires





Aides remboursables



Fonds RESILIENCE
De la Région IdF et des
Communautés d'agglos
De 3.000 à 100.000 €



CODEFI
Les services de l'Etat proposent
des aides sur mesure pour les
entreprises en difficulté



PRÊT ATOUT
Prêt sans suretés réelles dédié
aux TPE, PME, ETI De 50.000 à
5.000.000 €



La CPME91 est tiers de confiance
et peut vous aider

Cliquez sur le macaron
Nous vous recontacterons dans les 48h00
Nous garantissons une totale confidentialité





Reports d'échéances



Délais de paiement ou
remises



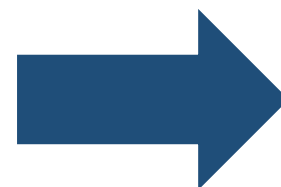
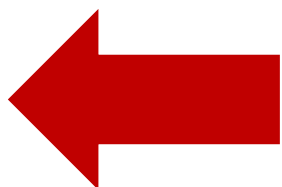
Soutien aux TPE



Report des
échéances de mars
jusqu'à la fin de la
crise puis lissage sur
6 mois des créances



Report & annulations de
charges sociales





Pour être aidé



Vous éprouvez des difficultés réelles et sérieuses.
Saisissez la médiation du crédit pour un refus de PGE total ou partiel ou une absence de réponse

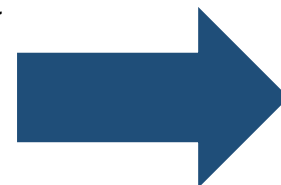
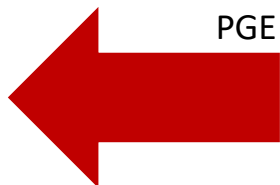
CAP RELAIS

Euler Hermes et l'Etat concluent un accord conjoint « CAP Relais » pour renforcer le dispositif public de soutien au crédit interentreprises.

En savoir plus →

EH EULER HERMES

Votre assurance crédit a été supprimée totalement ou partiellement





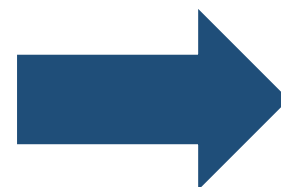
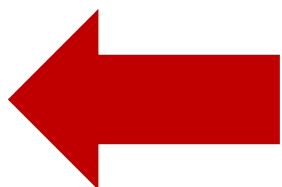
Pour être aidé



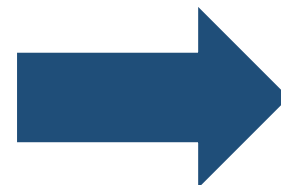
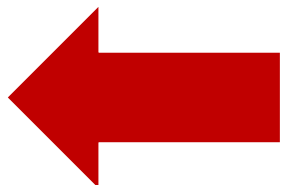
Le Tribunal de Commerce met tout en œuvre pour aider les entreprises en difficulté et conseiller les dirigeants avant que la situation ne s'aggrave



Prenez rendez-vous (gratuit/confidentiel) aux Entretiens du Jeudi. A cette occasion vous pourrez échanger avec des experts (expert-comptable, avocat, ancien juge du Tribunal de commerce) sur les difficultés rencontrées par votre entreprise



Les acteurs du monde économique vous soutiennent et vous apportent des solutions pour faciliter votre redémarrage



LA LIGNE OUVERTE DE LA CPME91

Besoin d'être écouté, aidé, conseillé et orienté ?
Envoyez-nous un email en cliquant sur le macaron ci-dessous
et laissez-nous vos coordonnées

Nous vous recontacterons dans les 48h00

Nous garantissons une totale confidentialité

